



## Pour les entités de droit **étranger**

### 1. Société

- Statuts notariés avec adresse du siège social de la société ou extrait des statuts publiés dans le journal officiel du pays d'origine.
- Document établissant l'existence juridique de la société à l'étranger : inscription au registre de commerce du pays d'origine, ou certificate of incorporation
- Pv notarié de l'AG ou du CA désignant les dirigeants de la société dans le pays d'origine
- Délégation des pouvoirs dûment établie en faveur des mandataires sur le compte à la Banque
- Attestation d'honorabilité émise par le banquier du pays d'origine

### 2. ASBL & ONG

- Statuts notariés ou publiés au journal officiel du pays d'origine
- Document établissant l'existence légale de l'ASBL/ONG dans le pays d'origine
- Règlement d'ordre intérieur
- PV notarié de l'AG et/ou du CA ou autre acte désignant les mandataires de l'ASBL/ONG dans le pays d'origine
- PV notarié de l'AG et/ou du CA décidant de l'ouverture d'une entité en RDC. Cet acte doit préciser le nom du représentant de l'ASBL/ONG en RDC
- Décret Présidentiel autorisant l'Association à exercer en RDC ou Accord cadre signé avec le ministre du Plan accompagné d'une preuve que des démarches sont en cours pour l'obtention du Décret Présidentiel

« La banque se réserve le droit de réclamer tout autre document lorsqu'elle le juge nécessaire pour accompagner votre demande d'ouverture de compte. »



# CONDITIONS D'OUVERTURE DE COMPTE PERSONNE MORALE



**BCDC**  
*Bâtisseurs d'Avenir*

# DOCUMENTS REQUIS

## Pour les entités de droit **congolais**

### 1. Société

- Statuts notariés
- Délégation des pouvoirs (PV notarié des AG / CA ou statuts)
- Immatriculation au registre de commerce et du crédit mobilier sauf pour les sociétés civiles
- Numéro d'Identification Nationale
- N°impôt

### 2. ASBL & ONGD

- Statuts notariés
- Règlement d'ordre intérieur
- Délégation de pouvoir (PV notarié de l'AG et/ou du CA désignant les mandataires de l'ASBL)
- Arrêté du Ministre de la Justice octroyant la personnalité juridique ou Autorisation Provisoire de fonctionner délivrée par le Ministre ayant dans ses attributions le secteur d'activité de l'ASBL ou Autorisation provisoire délivrée par le Gouverneur de Province

### 3. Etablissement d'utilité public

- Statuts notariés
- Règlement d'ordre intérieur
- Arrêté du Ministre de la Justice octroyant la personnalité juridique ou Autorisation Provisoire délivrée par le Ministre ayant dans ses attributions le secteur d'activité de l'établissement d'utilité public
- PV notarié de l'AG/CA désignant les personnes chargées de l'administration de l'établissement d'utilité public

### 4. Etablissement public

- Acte portant création de l'établissement public
- Acte désignant les personnes chargées de l'administration de l'établissement public

### 5. Syndicat

- Statuts notariés du syndicat
- PV notarié désignant les dirigeants du syndicat
- Acte d'enregistrement au Ministère du Travail

### 6. Mission diplomatique

- Délégation de pouvoir

### 7. Ministères et Services Publics

- Lettre du Ministre des Finances autorisant l'ouverture du compte ou Accord du Ministre des Finances pour l'ouverture du compte
- Décret portant nomination des membres du gouvernement
- Pour les Services Publics, il faut ajouter l'acte portant création du Service

« **L'identification des actionnaires, mandataires et ayants droit des sociétés se fera sur présentation de pièces d'identité et des preuves d'adresse en cours de validité.** »